



Commune mixte de Valbirse

Bévilard, le 2 mars 2020

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous convoquons à la prochaine séance du Conseil général qui se déroulera le

**lundi 23 mars 2020 à 19h00,
à la salle communale de Malleray**

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal du 27 janvier 2020
3. Déclaration de principe des groupes (art. 37)
4. Election d'un membre à la Commission scolaire
5. Approuver le nouveau Règlement concernant le financement spécial « renouvellement du matériel et des véhicules des sapeurs-pompiers Moron »
6. Approuver le nouveau Règlement concernant le financement spécial « Soutien aux projets culturels »
7. Approuver le nouveau Règlement concernant les émoluments
8. Approuver la modification du Règlement d'organisation du Syndicat de communes du CRC et de PCI du Jura bernois
9. Abroger le Règlement concernant le financement spécial relatif au Tour de Romandie
10. Réponse au postulat 2019 / 01 (ancienne motion transformée), Liste libre « il faut améliorer l'information à Valbirse »
11. Réponse au postulat 2019 / 02 (ancienne motion transformée), PLR et sympathisants « savoir comment voter »
12. Rapport de la Commission de gestion et de surveillance
13. Rapport de la Commission scolaire
14. Informations du Conseil communal
15. Informations du Président du Conseil général (art. 26, 28, 30, 32)
16. Questions orales

AU NOM DU BUREAU DU CONSEIL GENERAL